



MODULE DE FORMATION :

Politique de la Ville, quartiers sensibles et Plan espoir banlieues : Quels enjeux et perspectives pour les bailleurs sociaux ?

1 JOUR (7H)

DATE :

Jeudi 6 mai 2010 - 9h00 - 17h00

LIEU :

Salon Demos 20 rue de l'Arcade -
Paris 8^e

PROFILS STAGIAIRES :

Responsables des politiques sociales et patrimoniales d'OPH, conseillers sociaux d'OPAC, de SA d'HLM... souhaitant mieux comprendre le dispositif politique de la ville et ses implications sur le patrimoine social et la gouvernance locale.

ANIMATEUR :

Emmanuel Heyraud, responsable de la politique de la ville, des politiques de l'habitat et de l'urbanisme à l'Association des Maires de Grandes Villes de France (AMGVF) et ancien chargé de mission à l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé)

PRIX : 510 €net - Déjeuner compris

Contexte :

Sur fond de crise sociale et d'insécurité persistante, la politique de la ville est aujourd'hui au cœur des politiques publiques à dimension sociale. Intégration, prévention de la délinquance, insertion dans l'emploi, formation, éducation, discrimination positive, promotion de la diversité : autant d'enjeux qui questionnent aujourd'hui la société française et suscitent débats et controverses. Les bailleurs sociaux oeuvrant en secteur « politique de la ville » et notamment dans les quartiers ANRU sont en première ligne sur ces questions stratégiques.

Objectifs :

Ce séminaire permettra de :

- ✓ Maîtriser la gestion de la politique de la ville sur un territoire donné et en connaître les acteurs.
- ✓ Savoir repérer et analyser les grandes orientations nationales et celles à venir.
- ✓ Préparer les prochaines contractualisations locales et gérer l'après-CUCS pour les bailleurs sociaux, dans un contexte de réformes annoncées de la politique de la ville mais aussi du logement social (rôle du 1% logement dans le financement des opérations ANRU, fusion des collecteurs, rapprochement encouragé des ESH, territorialisation des politiques de l'habitat, fin des financements croisés, réforme territoriale et fiscale, retrait de l'Etat, etc).

Programme :

- Rappel de l'histoire et des fondements de la politique de la ville
- Zonages et géographies prioritaires
- Les Contrats urbains de cohésion sociale (CUCS 2007/2010)
- Plan "Espoirs banlieues" : éducation, formation, emploi, transports et sécurité
- Enjeux et perspectives
- Évaluation et contractualisation

- Participation des habitants dans les opérations de rénovation urbaine
- Rôle et missions des bailleurs sociaux :
 - dans l'aménagement rééquilibré du territoire en vue de lutter contre les phénomènes de ségrégation spatiale,
 - dans la maîtrise du renouvellement urbain,
 - dans la mise en œuvre des Plan locaux de l'habitat (PLH), en application de la loi SRU,
 - dans la définition d'une politique concertée de peuplement, à travers l'adoption de charte d'attribution des logements sociaux,
 - dans la contractualisation de démarches d'amélioration de la qualité du service rendu aux locataires, en application des directives du CIV du 30 juin 1998,
 - dans les futures Conventions d'utilité sociale (CUS), à signer en 2010 avec l'Etat et les collectivités locales,
 - dans les opérations de médiation et de Gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP), avec les agences ANRU et Acsé.

Pédagogie :

Cette session de formation se déroulera sur une journée et permettra de lier apports théoriques, études de cas et conseils stratégiques.



Fiche d'inscription

Nom :	Prénom :	
Adresse :		
.....		
Code postal :	Ville :	
Téléphone :	Télocopie :	Email :
Mandat :		
Taille de la collectivité :		
Nom et adresse de la collectivité locale où sera adressée la convention de formation et la facture :		
.....		
.....		
.....		

Je demande mon inscription au séminaire de formation « Politique de la Ville, quartiers sensibles et Plan espoir banlieues : Quels enjeux et perspectives pour les bailleurs sociaux ? ». Il se déroulera le jeudi 6 mai 2010.

Fait à : Le,

Signature :

Nos modules de formation bénéficient des dispositions de la Loi du 3 février 1992 qui prévoit la prise en charge par la collectivité locale du congé de formation pour chaque élu.



www.inform-elu.com

formation@inform-elu.com

20, rue de l'Arcade 75008 Paris

Tel : 01 44 94 87 88 – Fax : 01 44 94 14 44